

Paris, le 27 novembre 2010

Chers parents,

Il n'est pas habituel que je m'adresse à vous à cette époque de l'année mais vous nous avez confié vos enfants depuis plusieurs années et il est de mon devoir de vous faire part d'une nouvelle qui les touchera dans un peu plus d'un an.

Nous voici arrivées, sœur Madeleine et moi-même, à un âge avancé et notre congrégation, après 158 ans de présence et de travail, sait qu'elle ne pourra plus poursuivre son œuvre éducative à Saint-Louis. Parallèlement nous avons fait établir un diagnostic technique des locaux. Il en est ressorti que les travaux de mises aux normes d'accessibilité et de sécurité de l'ensemble des bâtiments impliqueraient des dépenses disproportionnées et hors de portée de l'établissement et de la congrégation.

Devoir conclure à la nécessité de fermer l'établissement est une étape importante qui a été mûrie au sein de la congrégation. Nous nous sommes tout naturellement rapprochées de Frédéric Gautier, directeur diocésain de l'Enseignement catholique de Paris, pour préparer l'avenir au sein du réseau des établissements parisiens.

L'an prochain, en 2011-2012, Saint-Louis continuera à fonctionner comme cette année, mais avec une seule classe de 6<sup>e</sup> au lieu de deux. Parallèlement, une nouvelle classe de 6<sup>e</sup> aura été ouverte à Saint-Michel-des-Batignolles.

À la rentrée 2012, le 50 rue de Clichy sera fermé. Au cours de l'année précédente, chaque élève et sa famille seront accompagnés pour trouver un établissement de leur choix à Paris. Nous avons d'ores et déjà commencé à préparer le meilleur accueil des élèves, des enseignants et du personnel de Saint-Louis avec les chefs d'établissements catholiques des :

- Collège et lycée Notre-Dame-de-Sion (6<sup>e</sup>)
- Collège et lycée d'Hulst (7<sup>e</sup>)
- Collège et lycée Paul Claudel (7<sup>e</sup>)
- Lycée Saint-Thomas d'Aquin (7<sup>e</sup>)
- Collège et lycée Fénelon – Sainte-Marie (8<sup>e</sup>)
- Collège et lycée Bossuet Notre-Dame (10<sup>e</sup>)
- Collège et lycée Rocroy – Saint-Vincent-de-Paul (10<sup>e</sup>)
- Collège et lycée Charles Péguy (11<sup>e</sup>)
- Collège et lycée Sainte-Ursule – Louise de Bettignies (17<sup>e</sup>)
- Collège et lycée Saint-Michel-des-Batignolles (17<sup>e</sup>)
- Collège Sainte-Marie – Saint-Vincent (18<sup>e</sup>)
- Collège Saint-Georges (19<sup>e</sup>)
- Collège et lycée Sainte-Louise (20<sup>e</sup>)

Cette liste n'est pas limitative et nous savons que nous pouvons compter sur le réseau des établissements catholiques de Paris pour accompagner ce grand changement.

Dans ces circonstances pourtant difficiles pour tous, je voudrais vous dire combien j'ai été heureuse d'être, avec mes sœurs, au service de ce bel établissement. Avec les professeurs et les membres des différentes équipes, nous avons toujours pu compter sur la confiance des familles et l'amitié des anciens élèves. Dès maintenant, j'exprime à chacun ma reconnaissance. Je suis réconfortée de savoir que notre mission éducative se poursuivra par d'autres moyens en partenariat avec les établissements parisiens.

S'ouvre maintenant une période importante de transition et de préparation de l'avenir de vos enfants. Je vous inviterai très prochainement à des réunions d'information par niveaux. Dès à présent, je suis à la disposition de ceux d'entre vous qui voudraient sans attendre évoquer un sujet en particulier.

Soyez assurés, chers parents, de mon total dévouement pour chacun de vos enfants.

Sœur Martine